

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

DÉPARTEMENT DE L'EURE – ARRONDISSEMENT DE BERNAY

D071/2017

**CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

DE L'INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

L'an deux mille dix-sept, le 20 octobre à 9 heures, le Conseil d'Administration du C.I.A.S., légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, à la Maison de l'enfance de Beaumont-le-Roger, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN.

Date de convocation : 12 octobre 2017

Nombre de membres	Étaient présents : M. ROUSSELIN, Mme BINET, M. DELAMARE, M. DU MESNIL-ADELEE, M. GRIHAULT, M. KAREB, M. MALARGE, M. MALHERBE, M. PENVEN, M. PERDRIEL, Mme TERRASSE, Mme VATINEL.
En exercice : 21	
Présents : 12	Étaient absents : M. ANTHIERENS, M. ARNAUD, Mme BLOTIERRE, Mme CASEY, Mme ERARD, Mme GOETHEYN, M. PALADE, Mme VAN DEN DRIESSCHE, Mme VANDERHOEVEN.
Votants : 12	

Secrétaire de séance : M. DU MESNIL-ADELEE

**Objet : Budget annexe F.R.P.A. – Décision Modificative N°1**

Monsieur le Président informe, d'une part, de l'augmentation du nombre de repas au sein de la Résidence Serge Desson et, d'autre part, de la mise en place de l'animation culturelle au titre de la convention de financement proposée à l'adoption via la délibération D068/2017.

Dans ce cadre, Monsieur le Président propose la décision modificative suivante :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
D-6282 : Prestations d'alimentation à l'extérieur		+ 5 500,00 €
D-6288 : Autres		+ 5 650,00 €
<b>TOTAL D 011 : Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante</b>		<b>+ 11 150,00 €</b>
R-7351111 : EHPAD-AM-Quote-part-Accueil temporaire avec hébergement		+ 5 650,00 €
<b>TOTAL R 017 : Groupe 1 : Produits de la tarification</b>		<b>+ 5 650,00 €</b>
R-706 : Prestations de service		+ 5 500,00 €
<b>TOTAL R 018 : Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation</b>		<b>+ 5 500,00 €</b>

**Après avoir ouï et délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité :**

↳ Approuve la décision modificative N°1 du budget annexe F.R.P.A.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200003770-20171020-17D071-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/10/2017

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus  
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Jean-Claude ROUSSELIN.